

**L'ONTARIO EST LA SECONDE PROVINCE À RENDRE DISPONIBLE UN
NOUVEAU MÉDICAMENT POUR LUTTER CONTRE LA PLUS
IMPORTANTE CAUSE DE CÉCITÉ**

Lucentis sera ajouté au Formulaire des médicaments dans le courant du mois

NOUVELLES

Le 13 mars 2008
2008/nr-007

Les Ontariennes et les Ontariens souffrant de la principale cause de la cécité au Canada auront désormais accès au nouveau médicament d'ordonnance Lucentis.

La dégénérescence maculaire néovasculaire (humide) liée à l'âge (DMLA) est un état dégénératif qui affecte la vision centrale de personnes âgées généralement de cinquante ans et plus. Lucentis permet de maintenir et même d'améliorer la vue qui a été affectée par la forme humide de la DMLA.

L'investissement de plus de 100 millions de dollars sur trois ans annoncé aujourd'hui signifie que les Ontariennes et les Ontariens qui souffrent de la DMLA auront accès à ce médicament révolutionnaire pour la première fois.

CITATIONS

« De nombreuses personnes en Ontario, et surtout les personnes âgées, verront leur vue et leur qualité de vie s'améliorer grâce à la disponibilité de Lucentis dans le cadre de nos programmes publics de médicaments de l'Ontario, » a déclaré le vice-premier ministre et ministre de la Santé et des Soins de longue durée, M. George Smitherman.

« Nous sommes extrêmement contents de savoir que Lucentis, un produit dont l'efficacité pour prévenir la cécité a été prouvée, est couvert dans le cadre des Programmes publics de médicaments de l'Ontario, » a affirmé le président-directeur général de l'INCA, M. Jim Sanders. « Je sais que cette annonce fera des heureux parmi les gens qui souffrent de la DMLA, y compris de nombreux aînés. L'Ontario est manifestement en train de s'établir comme chef de file en ce qui concerne la satisfaction des besoins des patients qui ont besoin de thérapies médicamenteuses importantes. »

« La décision de rembourser Lucentis est une nouvelle formidable pour les Ontariennes et les Ontariens qui souffrent de dégénérescence maculaire, » a dit le président de la section ophtalmologie de la Ontario Medical Association, le D^r Kyle Brydon. « Lucentis est l'un des traitements les plus efficaces pour les gens qui souffrent de la forme humide de dégénérescence maculaire... La décision du gouvernement de rembourser Lucentis permettra à beaucoup plus de

malades de se faire traiter et d'éviter ainsi l'impact dévastateur possible d'une cécité soudaine et irréversible. »

FAITS EN BREF

- Environ 10 000 malades par an se font traiter contre la DMLA en Ontario.
- La DMLA affecte la macula, une partie de la rétine dédiée aux activités visuelles détaillées comme la lecture et la reconnaissance des traits du visage.
- Depuis octobre 2003, le gouvernement McGuinty a ajouté 86 nouveaux médicaments de marque, offerts sous 154 formes et dosages différents – y compris Lucentis – au Formulaire des médicaments de l'Ontario, permettant le remboursement dans le cadre des Programmes publics de médicaments de l'Ontario. De plus, 15 médicaments sont remboursés dans le cadre du programme d'accès exceptionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus sur Lucentis, consultez le site du [ministère de la Santé et des Soins de longue durée](#).

Laurel Ostfield, Bureau du ministre, 416 212-4048
David Jensen, ministère de la Santé et des Soins de longue durée,
416 314-6197

ontario.ca/santé-nouvelles
Also available in English